

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DUPUY
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

13-10-2020 PROCÈS-VERBAL, de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce treize (13) octobre de l'an deux mille vingt (2020), à dix-neuf heures (19h00) sous la présidence du maire Monsieur Rémi Jean à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Ronald Lévesque, Josée Leclerc, Christian Mongrain Thériault.
Denise Morin, Rémi Kelley, Michel Beaudette

Étaient présentes également, Madame Marie-Josée Céleste, directrice générale, Madame Nathalie Soucy, secrétaire.

131-2020 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par le conseiller Michel Beaudette,
Et résolu à l'unanimité.

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

- 4.4. Candélabre
- 4.5. Organisme bénévole de l'année (Bibliothèque)
- 4.6. Entente droit de chasse – Saison 2020
- 4.7. Permis bois de chauffage
- 5.7. Adhésion Loisirs & Sports Abitibi-Témiscamingue
- 10.1. Demande d'autorisation Suzanne Émond
- 10.2. Dépôt pétition ; encombrants et négligence
- 10.3. MAMH – Subvention COVID
- 10.4. Lettre René Racicot
- 10.5. MAMH – plan intervention

Proposition adoptée

132-2020 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 08 SEPTEMBRE 2020**

Il est proposé par la conseillère Josée Leclerc,
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les minutes soient adoptées et signées telles que présentées.

Proposition adoptée.

AFFAIRES EN DÉCOULANT

Halloween : La directrice générale mentionne au conseil que lors de la séance régulière de septembre dernier, une résolution a été adoptée à l'effet de tenir l'activité d'Halloween le samedi 31 octobre. Compte tenu des récents événements en lien avec la COVID-19, il est plutôt suggéré d'évaluer la possibilité d'inviter les citoyens à décorer leur résidence comme à l'habitude et de tenir une marche dans les rues de la municipalité avec les enfants déguisés et terminer par un chocolat chaud à l'aréna.

Ouverture du studio et de la bibliothèque : La directrice générale informe le conseil que comme convenu et publié dans le Gribouilleur d'octobre, le studio d'entraînement est de nouveau accessible aux membres depuis le 10 octobre et que la bibliothèque sera réouverte à compter du jeudi 15 octobre. Une publicité sera faite sur le Facebook de la municipalité afin d'en informer les citoyens. La directrice générale mentionne aussi qu'en raison

d'un manque de bénévoles à la bibliothèque, celle-ci ne sera ouverte au public que les jeudis soirs. Les mardis après-midi les enfants du service de garde pourront en profiter comme par les années passées.

Passage piétonnier (zone scolaire) : La directrice générale mentionne qu'elle a reçu deux (2) plaintes en lien avec la circulation et la vitesse à l'intersection de la 6^e Avenue et de la rue Principale. Après discussion avec le conseil, il est convenu de faire des démarches auprès du MTQ afin de trouver une solution sécuritaire pour tous.

Candélabres : La directrice générale informe le conseil qu'elle a reçu le 23 septembre dernier, un courriel de Sylvianne Legault, conseillère-relation avec le milieu d'Hydro-Québec. Tel que stipulé dans le message, les sept (7) candélabres installés en juin 2018 sur les poteaux d'Hydro-Québec doivent être retirés. En ce qui concerne les dix (10) autres candélabres installés sur les poteaux qui appartiennent à la municipalité, une personne du service à la clientèle doit communiquer avec la municipalité afin de donner une estimation des coûts mensuels. Il est donc convenu que le directeur des travaux publics procédera au retrait des candélabres installés sur les poteaux d'Hydro-Québec et que les candélabres installés sur les poteaux de la municipalité seront débranchés. Une évaluation afin de relocaliser les candélabres enlevés sera faite d'ici la prochaine rencontre.

Organisme bénévole de l'année : Après discussion avec les membres du conseil et raison du COVID, cette activité est annulée pour l'année 2020.

Entente droit de chasse – Saison 2020 : La directrice générale mentionne que suite aux informations transmises par Harmonia Assurance en septembre dernier, une entente pour droit de chasse a été signée le 24 septembre dernier. La directrice générale fait mention des clauses de l'entente aux membres du conseil.

Permis de bois de chauffage : La directrice générale mentionne au conseil que cette année encore elle a octroyé un permis de bois de chauffage ainsi que les termes.

ADMINISTRATION ET FINANCE

133-2020

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'EN décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy prévoit la formation de trois (3) pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC d'Abitibi-Ouest en conformité avec l'article 6 du Programme.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Ronald Lévesque,
Appuyé par le conseiller Michel Beaudette
Et résolu à l'unanimité :

DE PRÉSENTER une demande d'aide financière pour la formation des pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC d'Abitibi-Ouest.

Proposition adoptée.

134-2020

ADOPTION DU PROGRAMME DE PRÉVENTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

ATTENDU QUE lors de la visite d'inspection de la CNESST au garage municipal en mars 2020, il a été recommandé que la municipalité de Dupuy adopte un programme de prévention en santé et sécurité au travail;

ATTENDU QUE la directrice générale a transmis par courriel le 9 octobre le programme de prévention en santé et sécurité au travail afin que les membres du conseil en prennent connaissance;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par la conseillère Denise Morin
Et résolu à l'unanimité :

QUE le Programme de prévention en santé et sécurité au travail soit adopté tel que présenté.

135-2020

NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

ATTENDU QUE La nomination de membres devant composer le comité de santé et sécurité au travail est une obligation découlant du Programme de prévention en santé et sécurité au travail;

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley,
Appuyé par la conseillère Denise Morin,
Et résolu à l'unanimité :

QUE le comité de santé et sécurité au travail se compose de la directrice générale (Marie-Josée Céleste), du Directeur des travaux publics (Daniel Drouin) et d'un membre du conseil municipal (Ronald Lévesque).

136-2020

ADOPTION DES SOUMISSIONS POUR LA VENTILATION AU GARAGE MUNICIPAL

ATTENDU QUE lors de la visite d'inspection de la CNESST au garage municipal en mars 2020, il a été recommandé que la municipalité de Dupuy installe un système de ventilation (4 changements d'air à l'heure) au garage municipal;

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy a reçu deux (2) soumissions à savoir :

- ✓ Tôlerie & Soudage JRL au montant de 4 060.00\$ + taxes (installation comprise)
- ✓ Ferblanterie LM Bertrand au montant de 2 964.00\$ + taxes (installation non comprise)
- ✓ MRoy électrique au montant de 1 925.83\$ taxes incluses pour l'installation électrique puisqu'aucun des deux précédents soumissionnaires ne faisait le branchement électrique.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette,
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy accepte la soumission de Tôlerie & Soudage JRL pour la conception et l'installation du système de ventilation et la soumission de MRoy électrique pour le branchement du système.

Proposition adoptée.

137-2020

AUTORISATION CONTRAT ÉTALONNAGE DES DÉBITMÈTRES ENDRESS + HAUSER

CONSIDÉRANT QU'EN raison des nouvelles normes applicables du rapport AWWA Stratégie d'économie d'eau potable émit par le Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation en ce qui a trait à la prise de données du débit de nuit de la station d'aqueduc l'entreprise ENDRESS + HAUSER doit se déplacer à deux (2) reprises à la municipalité de Dupuy;

CONSIDÉRANT QUE la soumission est supérieure au coût évalué dans le budget 2020;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette,
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la soumission d'ENDRESS + HAUSER soit acceptée au montant de 2 160.00\$ + taxes

Proposition adoptée.

138-2020

AUTORISATION DE DÉPENSES POUR BRIS MAJEUR DES COMPRESSEURS DE L'ARÉNA

ATTENDU QUE la municipalité a reçu du CRD des factures de Beauchemin Réfrigération en lien avec un bris des compresseurs de l'aréna d'un montant total de 6 667.33\$ taxes en sus.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley
Et résolu à l'unanimité :

QUE les factures au nom du CRD soient corrigées au nom de la municipalité de Dupuy et payées par la municipalité de Dupuy.

Proposition adoptée.

139-2020

DEMANDE DE COMMANDITE DU CRD POUR ACTIVITÉ DU PÈRE NOËL

Il est proposé par la conseillère Josée Leclerc,
Appuyé par le conseiller Ronald Lévesque,
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de Dupuy octroi un montant de 200.00\$ à titre de commandite pour l'activité du Père Noël du 20 décembre 2020.

Proposition adoptée.

140-2020

COMPTES À PAYER SEPTEMBRE 2020

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des autorisations de paiements du mois de septembre 2020 faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la liste des autorisations de paiements du mois de septembre 2020 au montant de 148 422.72\$ soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Proposition adoptée.

141-2020

ADHÉSION LOISIRS & SPORTS ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley,
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy procède au renouvellement de l'adhésion à Loisirs & Sports Abitibi-Témiscamingue au montant de 103.48\$ taxes incluses

Proposition adoptée.

APPUIS, CONTRATS ET MANDATS

AWWA – ADOPTION DES DIRECTIVES EN LIEN AVEC LA STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOME D'EAU POTABLE

142-2020

DIRECTIVE – SIGNALER ET RÉPARER RAPIDEMENT LES FUITES D'EAU DANS LES IMMEUBLES MUNICIPAUX

Il est proposé par la conseillère Josée Leclerc,
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil adoptent la directive; signaler et réparer rapidement les fuites d'eau dans les immeubles municipaux.

Proposition adoptée.

143-2020

DIRECTIVE – REMPLACER LES TOILETTES, URINOIRS ET ROBINETS DE SALLE DE BAIN PAR DES ÉQUIPEMENTS CERTIFIÉS WATERSENSE DANS LES IMMEUBLES MUNICIPAUX

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Appuyé par le conseiller Michel Beaudette
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil adoptent la directive; remplacer les toilettes, urinoirs et robinets de salle de bain par des équipements certifiés watersense dans les immeubles municipaux

Proposition adoptée.

144-2020

DIRECTIVE – UTILISER LES BONNES PRATIQUES D'ARROSAGE RECOMMANDÉES PAR LA FÉDÉRATION INTERDISCIPLINAIRE DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE DU QUÉBEC (FIHOQ)

Il est proposé par le conseiller Ronald Lévesque,
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil adoptent la directive; utiliser les bonnes pratiques d'arrosage recommandées par la fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec (FIHOQ).

Proposition adoptée.

145-2020

DEMANDE À LA CPTAQ – 31 RUE TROTTIER (ABROGATION DE LA RÉOLUTION #107-2020)

ATTENDU QUE dans la résolution #107-2020 il est fait mention du lot 3 871 211 alors qu'il aurait dû s'agir lot #3 870 742;

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyé par le conseiller Michel Beaudette,
Et résolu à l'unanimité:

QUE la résolution #107-2020 soit abrogée au profit de la résolution #145-2020 afin que le lot identifié pour la demande à la CPTAQ soit le # 3 870 742.

Proposition adoptée.

146-2020

NOMINATION DE LA RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE DUPUY (PAR INTÉRIM)

ATTENDU QUE madame Diane Ayotte à démissionner du poste de responsable de la bibliothèque 13 mai 2020 et qu'elle n'a pas été remplacée depuis sa démission.

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy peut procéder à l'ouverture de la bibliothèque en lien avec le plan de déconfinement du gouvernement (COVID 19) et de la municipalité.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Josée Leclerc,
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de Dupuy nomme madame Nathalie Soucy à titre de responsable de la bibliothèque par intérim en remplacement de madame Diane Ayotte.

Proposition adoptée.

147-2020

DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT #215 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME #100 ET LE RÈGLEMENT DE ZONAGE #99

ATTENDU QUE la Municipalité de Dupuy a adopté le plan d'urbanisme numéro 100 le 21 mai 1993;

ATTENDU QUE la Municipalité de Dupuy a adopté le règlement de zonage numéro 99 le 21 mai 1993;

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy est régie par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1) et que le règlement numéro 99 ne peut être modifié que par règlement conformément aux dispositions de cette loi;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Dupuy désire faire quelques ajustements au règlement de zonage et au plan d'urbanisme;

ATTENDU QUE la Municipalité de Dupuy juge opportun d'autoriser les services commerces sur la partie de la zone RA4 adjacente à la Route 111.

ATTENDU QU' un avis de motion de la présentation du présent règlement a été donné le 13 octobre 2020 par Christian Mongrain Thériault.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,
Appuyé par le conseiller Ronald Lévesque,
Et résolu à l'unanimité :

QUE le premier projet de règlement portant le numéro 215 : « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 99 » soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée.

148-2020

NOMINATION DU COMITÉ DE PILOTAGE DE LA DÉMARCHE MADA

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Dupuy s'est positionné en faveur d'une mise à jour de sa démarche MADA;

ATTENDU QUE madame Denise Morin, conseillère municipale a été désignée à titre de responsable de la question «Aînés» au sein du conseil et qu'à ce titre, elle assumera la présidence du comité de pilotage de la municipalité;

ATTENDU QUE ledit comité de pilotage se verra confier le mandat d'élaborer un bilan des réalisations et actualiser le plan d'action MADA

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Josée Leclerc,
Appuyé par le conseiller Michel Beaudette,
Et résolu à l'unanimité :

QUE soit nommés les responsables aux postes suivants :

- Chargée de projet Marie-Josée Céleste
- Responsable question famille Christian Mongrain Thériault
- Responsable question aînés Denise Morin

Proposition adoptée.

AFFAIRES DU MAIRE

Le maire Rémi Jean informe les membres du conseil que suite à la démission de monsieur Jean-Guy Boulet (maire de La Reine), il siège maintenant au comité administratif de la MRC d'Abitibi-Ouest.

AFFAIRES DES CONSEILLERS

AUCUN

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Marc-André Côté : souhaite s'assurer que les bornes d'arpentage de son terrain seront remplacées, tel que convenu suite aux travaux de réfection d'aqueduc de décembre 2019 **Réponse** : dès que les travaux dans la ruelle seront terminés, les bornes seront remplacées. On estime au printemps 2021.

M. Côté fait aussi mention de la vitesse et de la dangerosité des véhicules hors route qui circulent dans nos rues (VTT, Motocross, etc). et demande l'intervention de la municipalité. **Réponse** : La directrice générale informe monsieur Côté qu'elle a fait des interventions auprès du policier responsable de la municipalité de Dupuy et que des interventions ont été faites par la SQ. Elle informe également les personnes présentes qu'en tant que citoyens, ils ont la responsabilité, lorsqu'ils sont témoin, de communiqué directement avec la Sûreté du Québec.

COURRIER

- Correspondance de madame Suzanne Émond
- Dépôt d'une pétition ayant pour objet : Encombrants et négligence
- Correspondance MAMH : Octroi d'une subvention (COVID-19)
- Correspondance de monsieur René Racicot
- Correspondance MAMH : Acceptation du plan d'intervention

149-2020

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Ronald Lévesque,
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc,
Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 19H30

Proposition adoptée.

Rémi Jean

Rémi Jean
MAIRE

Marie-Josée Céleste

Marie-Josée Céleste
DIRECTRICE GÉNÉRALE